

TEMPORARY RESIDENT TO PERMANENT RESIDENT PATHWAY



As a trusted source of information for newcomers in Canada, we hope that you will share this information within your networks to encourage applications.

The new **Temporary Resident to Permanent Resident Pathway** will open on **May 6, 2021 at 12pm (noon) EDT.**

Candidates can apply for permanent residence through the pathway if they are

- international graduates who have completed eligible programs of study in Canada or
- temporary foreign workers in health care or in select essential occupations

To qualify, candidates must submit their application before November 5, 2021 or until the maximum numbers of applications is received, whichever comes first. We will accept up to

- 20,000 applications for temporary foreign workers in health care
- 30,000 applications for temporary foreign workers in selected essential occupations
- 40,000 applications for international students who graduated from a Canadian institution

To support Francophone immigration outside Quebec, and to add to the vitality of Francophone minority communities, **there is no maximum number of applications for French-speaking or bilingual candidates.**

Visit [our website](#) for more information about the new pathway and how to apply.

Sincerely,
Immigration, Refugees and Citizenship Canada

LA VOIE D'ACCÈS DE LA RÉSIDENCE
**TEMPORAIRE À LA
RÉSIDENCE PERMANENTE**



Étant donné que vous jouez un rôle important dans l'échange de renseignements fiables avec les nouveaux arrivants, pourriez-vous transmettre ce courriel de façon plus vaste à vos réseaux?

La nouvelle voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente ouvrira le 6 mai à 12h (midi) HAE.

Les candidats peuvent présenter une demande par le biais de la voie d'accès s'ils sont des :

- étudiants étrangers diplômés d'une institution canadienne ou
- travailleurs étrangers temporaires dans le secteur des soins de santé ou d'une profession essentielle

Pour être admissible, les candidats doivent soumettre leur demande avant le 5 novembre 2021 ou avant l'atteinte du nombre maximal établi de demandes reçues, selon la première de ces conditions à se présenter. Nous accepterons un nombre maximal de :

- 20 000 demandes pour des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur des soins de santé;
- 30 000 demandes pour des travailleurs étrangers temporaires occupant certaines professions essentielles;
- 40 000 demandes pour des étudiants étrangers diplômés d'une institution canadienne.

Afin d'appuyer l'immigration francophone à l'extérieur du Québec et ajouter à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire, **il n'y a pas de nombre maximum de candidatures pour les candidats francophones ou bilingues.**

Visitez [notre site web](#) pour plus d'informations sur la nouvelle voie et comment présenter une demande.

Sincères salutations,
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada